



## Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 7 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 30 décembre 2024, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

**Date d'affichage de la convocation** : 30 décembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Nombre de conseillers présents** : 9

**Nombre de conseillers votants** : 11

**Etaient présents** : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, JAMONEAU, GOUTARD, DUMAS

**Etaient absents excusés** » : Mmes DURAND, VERAN, Mrs GUIGNON, MARIN Jean-Hervé

**Etaient absents**: Mmes DE ARAUJO, BERTRAND

Monsieur GUIGNON avait donné procuration à Monsieur BRUN Hugues

Monsieur MARIN Jean-Hervé avait donné procuration à Monsieur MARIN Patrick

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (9 votants (Mme GENNETEAU et Mme DUMAS n'ayant pas participé au vote) le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2024 et approuve à l'unanimité (11 votants) le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2024.

### **DELIB2025-01 - Aménagement des abords du Collège : attribution des lots**

Vu la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement des abords du Collège et compte tenu du rapport d'analyse des offres après négociations transmis par le maître d'œuvre : LECREUX-SIVIGNY-DUHARD/LIGNE DAU, il attribue à l'unanimité (11 votants) les lots suivants :

- **Lot 1 – Voirie et réseaux divers** : Entreprise PIGEON TP pour 327 361.74 € HT + PSE 2 (Plue Value pour Bordures en Béton Renforcées pour 15 131.75 € HT ;
- **Lot 2 – Aménagements paysagers** : Entreprise PARTIJARDIN (CAP VERT PAYSAGE) pour 34 451.25 € HT.

Monsieur le Maire précise que la PSE 1 correspondant à la couche de roulement sur l'emprise de la RD 49 évaluée à 25 000.00 € HT a été retirée des offres ; le Conseil Départemental d'Indre et Loire prenant en charge ses travaux.

**Questions diverses :**

- **Equipements sportifs au collège :** Comme suite à une demande de Mme SOULIE, Principale du Collège Bernard de Fontenelle, Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil Départemental informant qu'il n'était pas prévu de réaliser de plateaux sportifs ; les élèves continueront à utiliser quotidiennement le bus pour se rendre aux stades municipaux des communes de Savigné et de Hommes.
- **Prochaine séance du Conseil Municipal :** mercredi 5 mars 2025 à 19 h 30.

**Le Maire,  
Hugues BRUN**

**La Secrétaire de Séance,  
Cécile GENNETEAU**